



Compte rendu réunion du conseil d'administration du 4 février 2026

Présent : Eric, Loriane, Bernard TORRES, Pierrick, Thérèse, Bernard ROUSSE, Laurent, Didier.
Excusé : Nelly, Elisabeth, Lucas

Ouverture de la réunion à 18h45

Bilan compétition du 26 et 25 janvier 2026 :

150 archers sur le weekend équivalent à 2025 : sur les 3 départs,
Dépenses : 467,94 €, Recettes : 1247,30 € (1001€ greffe, 246,30 buvettes), profit : 779,36€
Maintien des recettes.

Un article a été envoyé et publié dans la presse ainsi que pour le Championnat départemental.

Passage de flèche : durant la semaine avant les vacances scolaire les 17,18 et 21 février. Un tableau va être installé pour l'organisation à partir du mardi 10 février. Un mail va être envoyé aux archers.

Pendant les vacances scolaires, la salle ne sera pas accessible. Un mail a été envoyé à Pascal GRENET pour l'informer.

Compétition débutant de SOUILLAC : Dimanche 1^{er} mars 2026 : accessible aux archers ayant moins de 2 ans de licence et ayant fait moins de 2 compétitions officielles. Le Club prendra en charge les inscriptions pour les archers de Cahors de U11 à U18. Un mail va être envoyé aux archers pour les informer.

Compétition débutant de CAHORS : Dimanche 22 mars : même condition qu'à SOUILLAC pour les inscriptions. Les archers de CAHORS n'auront pas à payer l'inscription à cette compétition. L'installation de la salle se fera à partir de 12h30 -13h.

DR et DRE : Le bureau a voté une participation forfaitaire à chaque archer qui y participera.
Un forfait sera versé après la compétition du 9 mai et 10 mai à hauteur de 100 € et de 50 € pour celle du 19 avril à Pamiers. Un devis pour une commande de pantalon convertible a été demandé, ses pantalons seront à remettre au club après le 7 juin à Cahors, si l'archer veut le racheter cela sera possible au prix d'achat auprès du Club.

Un mail sera envoyé aux 2 équipes (poules et classique) pour les informer de ces modalités.
Le CRTAO versera 400€ à chaque club organisateur. Une visioconférence doit se tenir courant mars entre le CRTAO et les clubs organisateurs.

La journée d'entretien en vue de l'ouverture du terrain a été fixée au 25 avril : un mail sera envoyé début avril aux adhérents. IL est prévu tonte, débroussaillage, mise en place des deux cibles à 70 m et changement des stramits usés. Un devis est demandé pour éventuellement recouvrir le pas de tir d'une toile de paillage maintenue avec des agrafes.

Dans les discussions diverses Loriane nous fait part de son mal être et agacement vis-à-vis de certaines remarques, faits et comportements, sur quoi enchaîne une longue discussion sur le fonctionnement du club. Éric, vice-président en profite pour nous faire part de ne plus avoir l'envie de venir aux entraînements et de ne pas vouloir rester au Conseil d'administration la saison prochaine.

Il est évoqué un désaccord sur les consignes de la pratique du tir à l'arc et des séances d'entraînements entre les encadrants fédéraux, Didier, Éric et Laurent, ayant fait leur formation en 2025 et Michel diplômé entraîneur 1 en 2009. Une réunion ayant déjà eu lieu entre les encadrants n'ayant pas été productive et créant quelques tensions, je m'entretiendrai avec Michel à ce sujet. Après un tour de table il est avéré que plusieurs d'entre nous dont moi-même, ne nous représenterons pas à la prochaine Assemblée Générale ré électorale.

La prochaine réunion aura donc également pour but de commencer à préparer la suite à donner pour que la 1^{ère} Compagnie d'arc de Cahors perdure dans les meilleures conditions.

A cette occasion et devant l'importance de la situation il serait souhaitable que tous les membres du Conseil d'administration actuel soient présents. Pour ceux qui ne pourront être présents je leur demanderai de faire parvenir leur intention pour la prochaine rentrée par écrit.

Prochaine réunion prévue : mercredi 1^{er} Avril à partir de 18h30

Le président : Pierrick Espinasse